



inform
CONTACT

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 92

Avril – Juin 2016

Réunion du Comité Exécutif de la CGS

La Confédération générale des syndicats (CGS) a tenu la réunion de son Comité Exécutif le 21 avril 2016 au Palais du travail à Moscou.

Les membres du CE ont entendu et discuté l'information sur la ratification et l'application des conventions de l'OIT dans les Etats indépendants où fonctionnent les organisations membres de la CGS, présentée par Albert Potapov, secrétaire général adjoint de la CGS. Oleg Boudza, président de la Confédération nationale des syndicats de Moldova, Abelgazi Kousaïnov, président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan et Sattar Mekhbaliev, président de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan, ont pris part au débat.

Les intervenants ont signalé que les organisations membres de la CGS avaient entrepris des efforts pour accélérer le processus de ratification des conventions de l'OIT. Cependant, malgré ces efforts, la ratification progresse difficilement. Durant la période

de écoulée après le dernier Comité Exécutif en 2015, seule l'Ukraine a ratifié la convention № 117 sur la politique sociale (objectifs et normes de base).

Le Comité Exécutif a recommandé aux syndicats membres de faire tout leur possible pour accélérer la ratification de 11 conventions de l'OIT recommandées par la CGS, ainsi que d'autres conventions majeures de l'OIT. Une attention particulière doit être prêtée aux conventions № 102, concernant la sécurité sociale (norme minimum), et № 168, sur la promotion de l'emploi et la protection contre la chômage qui n'ont pas été ratifiées dans aucun pays de la région.

Les membres du CE ont discuté du fonctionnement de deux journaux syndicaux, le "Belarusskiy tchas" de Bélarus et la "Voca Poporului" de Moldova. Le Comité Exécutif a constaté que les centrales syndicales de ces pays avaient su construire des relations de partenariat avec les équipes de journalistes. Les publications dans ces journaux aident souvent les collectifs et les travailleurs individuels à

résoudre les problèmes existants devant les organes du pouvoir. Les documents sur le fonctionnement de ces journaux seront adressés aux organisations membres de la CGS pour leur utilisation dans l'activité pratique.

La réunion a discuté des résultats du travail de la Commission du CE pour les amendements et les suppléments aux Statuts de la CGS, et a adopté la résolution proposée par la Commission. La Commission a été chargée de poursuivre son travail et de présenter les résultats à la réunion du CE en automne 2016.

Le Comité Exécutif a adopté le Plan de préparation au 25ème anniversaire de la Confédération générale des syndicats qui sera marqué en avril 2017, et a adopté la Déclaration "Le stress sur le lieu de travail – un défi collectif", consacrée à la Journée mondiale pour la sécurité au travail, marquée chaque année le 28 avril.

Le Conseil de la CGS appelle à respecter les principes de l'Etat social

Le Conseil de la CGS, qui a eu lieu le 22 avril à Moscou, a débattu du rapport du secrétaire général de la Confédération Vladimir Scherbakov sur l'activité de la CGS durant la période entre avril 2015 et avril 2016. Le Conseil a constaté que le slogan proclamé par le VIIème congrès: "Au travail décent et à la justice sociale – des garanties solides" restait toujours d'actualité, et a appelé les syndicats membres à déployer des efforts pour sa réalisation.

Nataliya Podchibiyakina, secrétaire générale adjointe de la CGS, a pré-

senté le rapport "La situation socio-économique dans les Etats indépendants de la région". Plusieurs dirigeants de centrales syndicales nationales et d'Unions internationales des syndicats de branche ont participé à cette discussion.

Selon les intervenants, les Etats de la région s'éloignent de plus en plus du principe de l'Etat social qu'ils avaient proclamé. La baisse du niveau de vie de la population et sa protection sociale qui se dégrade en sont un témoignage éloquent. La politique économique des Etats s'oriente surtout sur l'économie ultralibérale qui suppose de mettre un frein à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de laisser à l'abandon les garanties sociales. La résolution des problèmes économiques s'effectue principalement aux frais des travailleurs.

Le Conseil a signalé que les problèmes actuels du développement socio-économique lançaient un défi sérieux aux syndicats de la région et demandaient qu'ils lui opposent des réponses résolues, un comportement offensif dans leur lutte pour les droits légitimes des travailleurs.

Les membres du Conseil ont entendu et discuté l'information de la Confédération internationale des syndicats des cheminots et de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs de la santé concernant leur travail en direction des jeunes. Le Conseil a constaté que les problèmes de la jeunesse se sont aggravés dans plusieurs pays de la région. Parmi ces problèmes – le chômage de jeunes, la recherche du premier emploi après les études, les conditions de vie et la création de la fa-

mille, la réalisation de leurs capacités créatrices. Les membres du Conseil ont souligné que la défense des intérêts des jeunes restait toujours une tâche prioritaire des syndicats.

Le Conseil de la CGS a adopté un message à l'occasion du Premier Mai et une déclaration concernant la Journée mondiale pour la sécurité au travail.

Message de la CGS à l'occasion du Premier Mai

Le 1er Mai 2016, la CGS et ses organisations membres, avec tous les syndicats de notre planète, vont marquer le Premier Mai – Journée de la solidarité internationale des travailleurs.

Des millions de travailleurs organisés se rallieront aux drapeaux des syndicats pour rappeler aux gouvernements et aux employeurs leurs droits, pour exiger de les respecter, pour déclarer leur ferme volonté de renforcer l'unité et la solidarité internationale des travailleurs, pour exiger que leurs soient assurés le travail en sécurité et une amélioration des conditions de vie.

La fête du Premier Mai de cette année sera organisée dans les conditions marquées par la baisse de la croissance et l'aggravation de la situation géopolitique. La hausse de l'inflation et du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, des salaires et des indemnités, la chute du niveau de vie de la population sont le résultat de cette situation.

Aujourd'hui la tâche principale de tous les syndicats membres de la CGS consiste à stopper la tendance des gouvernements et des employeurs à

résoudre les problèmes économiques aux frais des travailleurs, ce qui fait naître dans la population la tension sociale et le mécontentement, et demande que les syndicats mobilisent leurs forces.

Dans cette situation, le Conseil de la CGS, réuni à Moscou, déclare son soutien à la lutte des syndicats des pays de la région pour la défense des travailleurs, et les appelle à marquer largement le Premier Mai 2016 en organisant des manifestations, des meetings et d'autres actions de masse sous les slogans actuels pour leurs pays et leurs secteurs d'activité, dans l'esprit d'unité et de solidarité.

Nous devons revendiquer ensemble des gouvernements et des employeurs:

- d'appliquer la justice sociale en matière de politique budgétaire dans les conditions de la planification de crise;
- de donner la préférence aux investissements dans l'économie réelle;
- de faire tout le nécessaire pour le maintien et la création de nouveaux emplois;
- de ne pas permettre la baisse des rémunérations, des pensions de retraite et des indemnités, le glissement de la population dans la misère, surtout des gens qui travaillent;
- de ne pas permettre la diminution des dépenses d'Etat pour les besoins sociaux;
- de mettre fin à la hausse des prix pour les produits de large consommation;
- d'appliquer correctement les droits de travail, mentionnés dans les conventions et dans les recommandations de l'OIT!

Nous devons tout faire pour que la voix des syndicats en tant que porte-parole des travailleurs soit entendue et prise en considération lors de l'élaboration de la politique sociale qui concerne les travailleurs!

La déclaration de la CGS à l'occasion de la Journée mondiale pour la sécurité au travail

Le Conseil de la CGS, tenu en avril, a adopté une déclaration suivante:

“Le 28 avril, à l'initiative de l'OIT, la Journée mondiale pour la sécurité au travail est marquée chaque année dans plus de cent pays du monde. Sa préparation et son organisation constituent une partie importante de la stratégie globale de sécurité et d'hygiène du travail, dont le but est d'informer le plus largement possible la société sur les accidents du travail et les maladies professionnelles qui provoquent la mort de travailleurs, de mettre en relief tous les problèmes encore existants en matière de sécurité du travail.

La CGS et ses organisations membres – les centrales syndicales nationales et les Unions internationales des travailleurs de branche, ainsi que les organes du pouvoir et les organisations des employeurs, soutenus par les larges couches de la société, utilisent cette action comme un forum de discussion pour analyser les nouvelles tendances et les nouvelles perspectives dans le domaine de la sécurité du travail.

Ces dernières années nous constatons dans les Etats de la région une baisse générale du nombre des acci-

dents du travail, même si son niveau reste encore très élevé; il existe une tendance à la détérioration des conditions de travail, le nombre des salariés qui travaillent dans les conditions ne correspondant pas aux normes d'hygiène et de la sécurité du travail augmente.

Cependant la prévention du stress sur le lieu du travail, la création du climat favorable dans le collectifs des travailleurs, la protection de la santé des travailleurs vulnérables est une composante importante de l'activité commune des syndicats, des employeurs et des organes du pouvoir de tous les pays de la région.

Selon les experts, le problème plus que jamais pressant est de diminuer, aux niveaux global et national, le nombre des accidents du travail mortels. Les syndicats, mais aussi les employeurs et les organes du pouvoir doivent agir ensemble et faire le maximum pour faire diminuer le nombre de blessures à la production, d'accidents du travail mortels et de maladies professionnelles. Pour atteindre ces buts, il est nécessaire de moderniser la production, de remplacer l'équipement suranné, d'introduire des nouvelles technologies, d'attirer des investissements et de stimuler économiquement les employeurs.

Dans le cadre du dialogue social, il est nécessaire d'insister que le business investisse son profit dans le développement de la production et la création des emplois “verts”, d'exiger que la sécurité du travail devienne prioritaire pour les dirigeants, d'insister sur la réalisation du Système de gestion de la sécurité du travail en tant que composante de la culture d'entreprise.

La Confédération générale des syndicats soutient pleinement, dans le cadre de la Journée mondiale pour la sécurité au travail, le thème proposé par l'OIT pour l'année 2016: "Le stress sur le lieu de travail est un défi collectif".

La délégation de la CGS participe à la session plénière de l'Assemblée interparlementaire de la CEI

La délégation de la CGS dirigée par Vladimir Scherbakov a pris part à la 44ème session plénière de l'Assemblée interparlementaire (AIP) des Etats de la CEI, tenue à Saint-Pétersbourg le 20 mai 2016. Intervenant à l'ouverture de la session, Valentina Matvienko. Présidente du Conseil de l'AIP de la CEI, a souligné une importante contribution de la CGS à la préparation de documents socio-économiques.

La réunion a adopté plusieurs documents importants, parmi lesquels "Les grandes options du développement de la bioénergie" et "L'expertise écologique".

Lors de la clôture de la session, Vladimir Scherbakov a été récompensé par un Diplôme d'Honneur de l'AIP pour son importante contribution au renforcement de l'amitié entre les peuples de la CEI.

Une Commission de la CGS appelle à renforcer la protection sociale des victimes de Tchernobyl

La Commission de la CGS pour la sécurité du travail, l'écologie, la santé et l'assurance sociale des travailleurs

a tenu du 6 au 8 avril 2016 à Gomel (Biélarus) une réunion, consacrée au 30ème anniversaire de la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Les dirigeants de la CGS, les représentants de centrales syndicales nationales, d'Unions syndicales internationales de branche, du Comité exécutif de la CEI, du Comité permanent de l'Union Russie-Biélarus et de l'Organisation internationale – l'Union "Tchernobyl" y ont pris part.

Intervenant à la réunion, Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a souligné que les syndicats participaient activement à la mise en œuvre des garanties concernant les droits sociaux, juridiques et de travail pour les victimes de Tchernobyl. Cependant, malgré les mesures socio-économiques importantes entreprises pour surmonter les conséquences de la catastrophe, les problèmes de Tchernobyl restent toujours actuels.

La Commission a adopté une Déclaration conjointe par laquelle elle a exprimé l'inquiétude au sujet de ce que dans certains Etats de la CEI, on apporte aux lois en vigueur des amendements et des suppléments mal fondés qui lèsent les droits des victimes et des liquidateurs de la catastrophe. Lors des réformes de la santé publique, des institutions sociales, du logement et des retraites, on oublie souvent leurs intérêts. Le déplacement de populations depuis les régions polluées n'est pas encore terminé, la morbidité reste élevée parmi les habitants irradiés, on assiste à un accroissement continu de maladies, surtout cancéreuses, y compris parmi les enfants.

Pour surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, il est nécessaire de réaliser pleinement les programmes nationaux et régionaux avec le soutien actif de la part des syndicats et des organisations sociales. La CGS a appelé ses organisations membres à renforcer le contrôle sur la réalisation des droits sociaux, juridiques et de travail des victimes de Tchernobyl, à rechercher des moyens supplémentaires pour organiser leur traitement médical dans les stations de cure aux frais des entreprises et à inclure ces obligations de l'administration dans les conventions collectives.

Arménie: les syndicats se prononcent contre les amendements au Code du travail qui empirent la situation des travailleurs

Intervenant à la réunion du Conseil de la Confédération des syndicats d'Arménie (CSA), tenue le 30 mars 2016 à Erevan, Eduard Toumasian, président de la CSA, a souligné que le rôle des syndicats augmentait dans la situation socio-économique actuelle du pays.

Cette situation est caractérisée par l'aggravation des problèmes sociaux, la hausse de l'inflation et des prix, surtout pour ceux des biens de première nécessité, la hausse des tarifs et du chômage, alors que les salaires et les pensions de retraite ne subviennent même pas aux besoins minimum de l'homme.

Dressant le bilan de la réunion, le Conseil a confirmé que la Confédération poursuivrait ses efforts pour résoudre les problèmes actuels,

renforcer son autorité et son influence dans la société et pour faire apporter des changements nécessaires au Code du travail.

Lors de la réunion de la Commission tripartite nationale, tenue le 24 mai, qui a discuté des changements dans le Code du travail, les syndicats se sont résolument prononcés contre l'augmentation des heures supplémentaires (dont la limite est actuellement de 180 heures par an) et contre l'annulation des congés supplémentaires pour les salariés qui ont la journée du travail de durée indéterminée.

Selon les syndicats, ces changements sont en contradiction avec la Constitution du pays et aggraveront encore plus la situation difficile des salariés.

Bélarus: la FSB pour le regroupement des syndicats de branche

Mikhaïl Orda, président de la Fédération des syndicats de Bélarus, a exprimé devant la réunion de Conseil de la centrale syndicale l'inquiétude des syndicats quant à l'aggravation de la situation économique dans le pays qui conduit à la baisse des revenus réels de la population et en même temps, à la hausse des prix et des tarifs.

La résolution adoptée au Conseil appelle les syndicats de tous les niveaux à soutenir socialement la population, à ne pas permettre la baisse des garanties sociales pour les salariés et les étudiants, empêcher le retard dans le paiement des salaires, des bourses et des allocations.

Le Conseil a soutenu les pas qui, conformément à la décision du 7ème congrès de la FSB, visent à consolider et à regrouper les syndicats de branche. Selon la Fédération, le regroupement des syndicats contribuera à l'amélioration des relations avec les partenaires sociaux, facilitera la formation de la politique socio-économique commune.

Suite à ces actions, on a déjà créé le 18 mai 2016 le Syndicat du transport et des communications de Bélarus "Belproftrans", qui réunit les trois syndicats de transport, et le 30 mai, le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de l'industrie pétrogazière "Belenergotopgaz".

Kirghyzistan: les syndicats lancent une campagne commune de signature des conventions collectives

La Fédération des syndicats du Kirghyzistan (FSK) s'est adressée au gouvernement, aux organes du pouvoirs locaux et aux employeurs pour demander de soutenir l'initiative des syndicats de lancer une campagne commune de signature des conventions collectives.

Le message de la FSK souligne que, conformément à l'Accord général entre le gouvernement, la Fédération des syndicats et les unions patronales, il est prévu de signer annuellement des accords tarifaires de branche et des conventions régionales. Cependant, en pratique, plusieurs employeurs refusent de le faire.

Afin de stimuler le dialogue social entre les employeurs et les salariés,

la FSK a pris la décision de lancer la campagne "Ouvrons la voie à la convention collective". Cette décision de la centrale syndicale a été approuvée par tous ses organisations membres.

La Fédération des syndicats s'est adressée au gouvernement pour lui demander de soutenir cette initiative syndicale.

Moldova: la CNSM exige d'améliorer la situation avec la sécurité au travail

Le Conseil général de la Confédération nationale des syndicats de Moldova, tenu le 14 avril 2016, a discuté de la réalisation de sa stratégie pour les années 2012 – 2017.

Intervenant à la réunion du Conseil, Oleg Boudza, président de la CNSM, a souligné que les syndicats et le gouvernement devaient entreprendre des efforts conjugués pour résoudre les problèmes sociaux aigus, provoqués par la hausse des prix en 2015, la dévaluation de la monnaie nationale et la baisse des revenus réels de la population.

Les membres du Conseil ont adopté le Plan d'activité de la Confédération pour l'année 2016 dont les buts principaux est l'augmentation du SMIG, des pensions de retraite et des allocations.

La Confédération se propose aussi de lutter pour la prise des mesures adéquates afin de prévenir les accidents du travail. Selon l'Inspection du travail d'Etat, 411 accidents ont été enregistrés en 2015; 87 étaient qualifiés d'accidents à la production,

parmi lesquels 54 graves et 33 mortels.

Moldova: la CNSM envoie une information supplémentaire à l'OIT

Le Comité confédéral de la CNSM, tenu le 24 mai, a discuté plusieurs questions socio-économiques et d'organisation.

Le Comité a pris la décision d'envoyer à l'OIT une information supplémentaire complétant sa "Plainte contre le Gouvernement de la République de Moldova pour la non-application de certains articles de la convention de l'OIT № 81 sur l'inspection du travail dans l'industrie et le commerce", déposée en juin 2013.

Pour la raison que le gouvernement a négligé la proposition de la centrale syndicale de mettre la législation nationale en conformité avec la convention 81, la CNSM s'est adressé encore une fois à l'OIT en lui demandant d'exiger que les pouvoirs moldaves réalisent sans délai les recommandations élaborées par le Comité tripartite de l'OIT le 24 mars 2015.

Le Comité confédéral a aussi adopté des amendements syndicaux aux lois nationales sur le budget d'Etat et le budget de l'assurance sociale pour 2016.

Russie: les syndicats célèbrent le Premier Mai

Lors de la Journée de la solidarité internationale des travailleurs, partout dans le pays, les ouvriers et les employés ont participé aux meetings

et aux manifestations, organisés par les syndicats, sous le slogan principal "Non - à la hausse des impôts et des prix, oui – à l'augmentation des salaires et des pensions!"

Plus de trois millions des participants à cette action nationale de masse ont avancé les revendications de garantir les intérêts socio-économiques et de travail, précisément: "Pour la paix et la stabilité", "Le salaire d'abord, les impôts après", "Nous exigeons le SMIG égal au minimum vital", "Les tarifs du logement sous le contrôle d'Etat", "L'homme qui travaille ne doit pas être pauvre", "Les revenus de la richesse de Russie – pour le bien de tous les habitants de Russie".

La manifestation monstre a eu lieu à Moscou. Plus de 100 000 représentants des collectifs de travail ont défilé sur la Place Rouge. Plus de 100 000 travailleurs sont descendus dans la rue à Grozny, 90 000 à Saint-Pétersbourg, 80 000 à Yakoutsk, etc.

Russie: le réunion du Comité exécutif de la FNPR

La réunion du Comité exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, tenue le 18 mai 2016, a discuté du bilan des festivités du Premier Mai, organisées par les syndicats.

Les membres du Comité se sont prononcés en faveur de la décision de la Confédération syndicale internationale (CSI) d'organiser en octobre de cette année, en Russie, des manifestations dans le cadre de la Journée mondiale pour le travail décent.

Les participants à la réunion ont signalé que la campagne de signature des conventions collectives dans le pays se passait en 2015 dans les conditions socio-économiques difficiles. Aujourd'hui, 16,8 millions des salariés sont couverts par les conventions et les accords collectifs.

Le Comité exécutif a recommandé à la direction de la FNPR et à ses organisations membres de s'orienter, lors de la prochaine campagne de signature des conventions collectives, sur le Programme de la FNPR "Le travail décent – base du bien-être de l'homme et du développement du pays".

Tadjikistan: les syndicats marquent la Fête de la Victoire

A la veille du 71ème Anniversaire de la Victoire du peuple soviétique dans la Grande guerre Nationale, la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan (FSIT) a organisé le 6 mai 2016 une réunion solennelle dans la Maison des syndicats.

Outre les dirigeants et les militants syndicaux, il y a eu des vétérans de la Grande guerre Nationale, des combattants-internationalistes, des liquidateurs des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, ainsi que des représentants du pouvoir et des établissements d'Etat, à assister à la réunion.

Les intervenants à la réunion ont souligné la contribution du peuple tadjik à la victoire sur le fascisme, contribution reconnue et estimée à sa juste valeur. Parmi les anciens combattants tadjiks, il y a 57 Héros de l'Union Soviétique, 15 chevaliers de

l'Ordre de la Gloire de toutes les trois classes, plus 55 000 décorés par les ordres et les médailles de l'URSS.

Le 9 mai, à 8 heures du matin, une manifestation dans le cadre de l'initiative "Le régiment immortel" a défilé dans les rues de Douchanbé, à laquelle plus de 400 personnes ont pris part.

Ukraine: la FSU appelle les pouvoirs à ne pas se soustraire au dialogue avec les partenaires sociaux

La Fédération des syndicats d'Ukraine a tenu le 21 avril 2016 la première, après le VII congrès, réunion du Présidium (Bureau) de la Fédération.

Le Présidium a discuté des questions socio-économiques, organisationnels et patrimoniaux de la centrale. Après une discussion sur les négociations collectives pour la signature de la nouvelle Convention générale, les membres du Présidium ont adopté un message à Volodimir Groysman, Premier-ministre du pays, pour appeler le nouveau gouvernement d'Ukraine à ne pas se soustraire au dialogue avec les partenaires sociaux.

Le Présidium a adopté deux messages: aux membres des syndicats à l'occasion du Premier Mai – Journée de la solidarité internationale des travailleurs, et aux employeurs, avec la demande d'augmenter les salaires après la baisse de la contribution sociale généralisée.

Les membres du Présidium ont pris la décision de convoquer la réunion du Conseil de la FSU le 23 juin 2016.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru